

Procès-Verbal de la première séance ordinaire du conseil d'établissement
École secondaire Paul-Arseneau
29 septembre 2021

Présent (e)	Absent (e)		
X		Olivier Moreau	Parents
X		Frédéric Morin	
X		Jacques-Alexandre Le Bail	
X		Jean-Sébastien Albert	
X		Kim Labrecque	
	X	Valérie Vigneault	
X	Arrivé à 19h00	Marc Ricard	
			Représentant de la communauté
X		Shad Bonenfant	Enseignants
X		Véronique Maltais	
X		Christian Robert	
X		Guy St-Pierre	
X		Mylène Chevarie	
X		Line Auclair	Professionnel
X		Annick Perreault	Soutien
X		Anaïs Poulson	Élèves
X		Guillermo Inguanzo Hinojosa	
X		Jonathan Gaudet	Directeur
Invité(e)		Nicole Doucet, secrétaire du CÉ	

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

M. Gaudet, directeur, déclare la séance ouverte à 18 h 35

2. Présentation des membres du CÉ

M. Gaudet invite les anciens et nouveaux membres du CÉ à se présenter.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ajout du point 20. Tenue des séances du conseil d'établissement en virtuel a été demandé par la direction ainsi que la correction du point 16. Activités et sorties 1 à 14.

Il est proposé par M. Olivier Moreau, appuyé par Mme Kim Labrecque, que l'ordre du jour soit adopté.

RES-290921-001 *L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.*

4. Élections d'un président ou d'une présidente

M. Olivier Moreau se présente sur le poste de président du conseil d'établissement.

RES-290921-002 *M. Olivier Moreau est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement.*

5. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente

M. Jacques-Alexandre Le Bail se présente sur le poste de vice-président du conseil d'établissement.

RES-290921-003 *M. Jacques-Alexandre Le Bail est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement.*

6. Nomination de deux représentants de la communauté

Les postes demeurent vacants.

7. Déclaration d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'est mentionnée.

8. Règles de régie interne 2021-2022

Les règles avaient été remises par courriel. Monsieur Gaudet fait tout de même un survol des règles et donne quelques explications.

Il est proposé par Mme Kim Labrecque, appuyé par M. Guy St-Pierre, d'adopter les règles de régie interne 2021-2022

RES-290921-004 *Les règles de régie interne 2020-2021 sont adoptées à l'unanimité.*

9. Fonctions et pouvoirs du CÉ

M. Gaudet présente un tableau synthèse qui détaille les fonctions et pouvoirs du CÉ.

10. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Monsieur Gaudet explique que les membres du CÉ doivent suivre une formation obligatoire. Les membres s'engagent tous à suivre la formation de façon autonome à la maison.

11. Parole au public

Aucun public.

SUJET POUR ADOPTION

12. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 9 juin 2021 en visioconférence

Il est proposé par M. Guy St-Pierre, appuyé par Mme Mylène Chevarie, que le procès-verbal soit adopté.

RES-290921-005 *Le procès-verbal du 9 juin 2021 est adopté à l'unanimité.*

13. Budget de fonctionnement du CÉ - 1000\$ (proposition pour que le budget de fonctionnement soit utilisé en bourses lors du gala annuel des élèves)

M. Gaudet demande aux membres s'ils sont toujours en faveur, comme les années passées, de remettre la totalité du budget de fonctionnement du CÉ, qui est maintenant de 1000\$, comme bourse au gala reconnaissance-mérite. La réponse est favorable, par contre il est demandé que le montant soit divisé en plusieurs bourses, de 50\$ à 100\$. Les membres souhaitent rejoindre plusieurs élèves. Un suivi sera demandé au comité du gala.

SUJETS DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

14. La parole est aux élèves

M. Guillermo Inguanzo Hinojosa et Anaïs Poulson, président et présidente au conseil des élèves nous informent sur l'activité « Esprit d'équipe » de la Cible (conseil des élèves).

Pendant les rencontres de La Cible, les membres élaborent sur les fêtes thématiques, discutent des activités scolaire et parascolaire et de la vie étudiante à l'ESPA. Pour la fête de l'Halloween, une danse ainsi qu'un Labyrinthe sont prévus, ils attendent la confirmation de la santé publique

15. Planification de la consultation obligatoire à mener auprès des élèves de l'école

M. Gaudet et le président M. Olivier Moreau, consultent les membres sur les sujets pour lesquels il serait utile d'avoir des données. Les élèves seront en réflexion à ce sujet. Monsieur Gaudet consultera également les intervenants de l'école pour avoir leur avis.

SUJET POUR APPROBATION

16. Activités et sorties 1 à 14

M. Gaudet nous présente les activités

Il est proposé par Mme Kim Labrecque, appuyé par M. Frédéric Morin, que les activités 1 à 14 soient approuvées.

RES-290921-006 Les activités 1 à 14 sont approuvées à l'unanimité.

17. Règles de conduite, mesures de sécurité, règles de fonctionnement : Ajout d'un règlement au code de vie 2021-2022 – Interdiction concernant le couvre-chef.

M. Gaudet explique et discute avec les membres de la problématique. Il explique qu'un règlement similaire a été retiré du code de vie en 2018-2019.

Après discussion entre les membres, Véronique Maltais propose d'adopter le règlement suivant : « Il est interdit de porter un couvre-chef dans l'école, à moins qu'une activité thématique ne soit autorisée par la direction de l'école. » *Couvre-chef : Désigne tout type d'accessoire vestimentaire qui sert à couvrir la tête, en partie ou en totalité.*

Il est proposé par Mme Véronique Maltais, appuyé par Jacques-Alexandre Le Bail que l'ajout du règlement soit approuvé.

RES-290921-007 L'ajout du règlement dans les règles de vie 2021-2022 sur l'interdiction concernant le couvre-chef est approuvé à l'unanimité.

18. Consultation sur les besoins de l'école relatifs aux biens, aux services et aux locaux

Monsieur Gaudet lance la consultation et explique que c'est un sujet pour lequel les membres du CÉ peuvent se prononcer tout au long de l'année.

Un parent a porté à l'attention de M. Gaudet qu'il y avait une problématique avec le rangement disponible dans les casiers qui sont attribués au 2^e étage. Monsieur Gaudet a informé les membres qu'un plan d'action a été mis en place par le directeur adjoint Bruno Dufresne.

SUJETS POUR INFORMATION

19. Dépôt de document importants

- Projet éducatif ESPA ;
- Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation ;

Les membres du CÉ ont pris connaissance de ces documents préalablement envoyés par courriel.

20. Tenue des séances du CÉ en virtuel

Avant chaque rencontre, un sondage FORMS sera envoyé aux membres pour connaître leur intention de tenir la prochaine rencontre en présentiel ou en virtuel.

21. Prochaine séance : Le mercredi 27 octobre 2021

22. Levée de la séance

Il est proposé par M. Guy St-Pierre, appuyé par Mme Anaïs Poulson, de lever la séance.

Levée de la séance ordinaire à 20h50



Olivier Moreau
Président



Nicole Doucet
Secrétaire